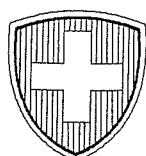


Seul le texte prononcé fait foi



88ème session du Conseil
de l'Organisation internationale
pour les migrations (OIM)

Dialogue internationale sur la migration
Débat général

Genève, 30 novembre – 3 décembre 2004

Déclaration de la délégation suisse à la 88ème session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, décembre 2004

- Point 6 de l'ordre du jour "Débat général"

Monsieur le Président,

Nous voudrions en premier lieu nous féliciter de la tenue du "dialogue international sur la migration" qui s'est déroulé ces deux derniers jours dans le cadre de cette session du Conseil. L'intérêt porté par les délégations des Etats membres, des observateurs et des experts invités démontre la nécessité d'encourager et d'approfondir la coopération et le dialogue dans ce domaine des relations internationales. Nous voudrions ici remercier l'Administration d'avoir préparé cette partie du Conseil de l'OIM, tout en réitérant les réserves que nous avons exprimées dans cette enceinte il y a douze mois. En effet, le dialogue international sur la migration est toujours détaché de l'ensemble des autres points de l'ordre du jour du Conseil de l'OIM et la question du suivi du dialogue n'a pas encore reçu de réponse à ce jour.

Comme nous avons pu le constater au cours de ces deux journées, et comme le Directeur Général vient de le mettre en évidence dans son allocution liminaire, le fait migratoire affecte - positivement ou négativement - tous les Etats, sans exception, aux niveaux global et régional. Les Etats membres reconnaissent que l'OIM occupe un rôle important dans les questions de migration internationale. Cependant, nous avons aussi pu constater que des différences significatives d'interprétation sur le mandat, le positionnement stratégique et le fonctionnement même de l'OIM existent entre Etats membres. Nous devons à notre avis reconnaître ces différences, sans les minimiser ni les exagérer. A ce titre, nous formons le vœu que l'année 2005 permette d'apporter d'utiles clarifications, ne serait-ce qu'au travers du large débat qui suivra la remise au Secrétaire Général de l'ONU du rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI), et qui se poursuivra jusqu'en 2006.

Ma délégation se permettra de revenir ultérieurement sur l'un ou l'autre point de l'ordre du jour de ce Conseil. Je vous remercie, Monsieur le Président.